

THÈME 2

POUVOIRS, RELIGIONS ET REPRÉSENTATIONS

Stéphanie HUYSECOM-HAXHI, Dominic MOREAU

1. FORMES ET MANIFESTATIONS DU POUVOIR

Les projets développés dans le cadre de cette sous-thématique portent sur les systèmes de représentation du pouvoir dans le monde grec de l'époque hellénistique à l'époque impériale, et dans le monde romain du 1^{er} siècle avant notre ère au 4^{ème} après notre ère. Les travaux sur la Grèce s'intéressent principalement à l'évolution des cultes des souverains et à leur rôle dans la vie des cités grecques. En ce qui concerne le monde romain, les recherches se concentrent notamment sur les titulatures impériales dont l'étude vise à mieux cerner la figure de l'empereur et les modes d'expression de son pouvoir.

➤ Le culte des souverains à l'époque hellénistique tardive et à l'époque impériale

Responsable : Andrzej S. Chankowski (Halma, Univ. Lille)

Équipe : plusieurs membres des sections d'histoire grecque et d'histoire romaine de Lille 3

Programme : Phénomène apparu au tout début de la période hellénistique, le culte des souverains est intrinsèquement lié à un nouveau concept de pouvoir, caractéristique de cette époque, la royauté hellénistique, jouant un rôle essentiel dans la justification du pouvoir royal. L'étude de sa finalité, des relations qu'il induit entre la cour et les communautés, de sa diffusion (géographique et sociale) et de ses formes est donc susceptible d'éclairer plusieurs questions de première importance pour la compréhension de la période. Cette recherche, déjà engagée, s'inscrit dans la continuité d'un programme mené en collaboration avec P.P. Iossif de l'École belge d'Athènes et K. Buraselis de l'Université d'Athènes (voir les actes de colloque : P. P. Iossif, A. S. Chankowski, C. C. Lorber (éd.) *More than Men, Less than Gods : Studies on Royal Cult and Imperial Worship*, Studia Hellenistica 51, Leuven 2011). Les résultats de cette recherche seront présentés, dans un premier temps, sous forme d'un recueil thématique, rassemblant toutes les attestations, surtout épigraphiques, littéraires et archéologiques et mettant à jour la dernière monographie du sujet (Ch. Habicht, *Gottmenschentum und griechische Städte*, Munich, 1956, 2^e éd. 1970). Dans un deuxième temps, il s'agira d'interpréter le culte des souverains, trop souvent traité comme un phénomène purement politique, comme un phénomène religieux et culturel.

Une attention particulière sera portée non pas tant sur les débuts des cultes des souverains à la haute époque hellénistique que leur évolution à la basse époque hellénistique et sur leur continuation à l'époque impériale (notamment à travers les liens avec le culte impérial). Il est en effet très intéressant de savoir jusqu'à quand et pour quelles raisons certains cultes de rois ont perduré, alors que les dynasties auxquelles ces rois appartenaient avaient déjà disparu. Cette question, qui n'a pas été suffisamment éclairée par les travaux précédents, pourrait jeter une nouvelle lumière sur le rôle que ces cultes jouaient dans la vie des cités grecques.

➤ Les transformations des états à l'époque hellénistique

Participants de Halma : Andrzej S. Chankowski, Laurianne Sève (Halma, Univ. Lille)

Participants autres : GEMH (Groupe d'Étude des Mondes Hellénistiques)

Programme : Dans le cadre des activités du GEMH, groupe de recherche rassemblant une vingtaine de chercheurs français et étrangers spécialistes de l'époque hellénistique, il est mené une étude des modes de fonctionnement des royaumes hellénistiques et de leur évolution au cours du temps. La recherche s'est concentrée sur le II^e siècle qui constitue à la fois un moment de profonds bouleversements pour ces royaumes et un moment de recomposition politique et territoriale. L'objectif est de mettre en évidence que les royautés du début de l'époque hellénistique, qui reposaient sur la capacité d'un individu (le roi) à s'imposer militairement, sont progressivement devenues des états mieux structurés, où se sont progressivement élaborés des mécanismes d'encadrement humain et territorial ne reposant plus uniquement sur la seule personne royale. Cette recherche permet de considérer autrement cette période, traditionnellement perçue comme un moment de crise et de décomposition. Elle doit aboutir à la réalisation d'un ouvrage collectif.

THÈME 2

POUVOIRS, RELIGIONS ET REPRÉSENTATIONS

Stéphanie HUYSECOM-HAXHI, Dominic MOREAU

► Pouvoir et représentations dans le monde romain impérial

Responsable : **Stéphane Benoist** (Halma, Univ. Lille)

Équipe : la section d'histoire romaine de Lille 3 (Stéphane Benoist, Christine Hoët-van Cauwenberghe, Pierre Jailliette, Dominic Moreau), avec les doctorants et docteurs rattachés d'Halma (Gabriel de Bruyn, Jérôme Sella, Caroline Husquin, Marie Havaux et Jérôme Kennedy), les collègues littéraires d'Halma (notamment Anne-Isabelle Bouton-Touboulic et Jean-Christophe Jolivet).

Partenaires : dans la poursuite des collaborations internationales engagées pour les séminaires internationaux du précédent quinquennal (le réseau « Impact of Empire », le DAI à Munich, la Maison française d'Oxford, New York University et Princeton University, etc.).

Programme : Séminaire d'histoire romaine, « Formes, pratiques et représentations du pouvoir impérial à Rome et dans le monde romain (1^{er} siècle avant notre ère – IV^e siècle de notre ère) » : ce séminaire a pour vocation de réunir régulièrement des collègues lillois et des invités français et étrangers sur une thématique large et fédératrice. Les sessions sont des ateliers de réflexion avec communications et discussions. Les deux séminaires internationaux, organisés à l'automne 2008 et au printemps 2010, ont servi de modèle pour les deux contrats successifs, tout comme pour les séminaires annuels d'Antiquité tardive (qu'ils soient proprement lillois ou associent nos collègues gantois : se reporter à la section 3.3 *infra*). Ils ont donné lieu à publications : *Figures d'empire, fragments de mémoire. Pouvoirs et identités dans le monde romain impérial (I^{er} siècle avant notre ère - VI^e siècle de notre ère)* (Presses du Septentrion, Lille, 2011), et *Rome, a City and its Empire in Perspective. The Impact of the Roman World through Fergus Millar's Research – Rome, une cité impériale en jeu. L'impact du monde romain selon Fergus Millar* (Brill, Leyde, Boston, 2012). S'est inscrit également dans la perspective de ce séminaire, l'organisation en juin 2011 du premier colloque français du workshop international « Impact of Empire », ayant porté sur *Les voies de l'intégration à Rome et dans le monde romain* (Brill, Leyde, Boston, 2014). La présence des enseignants-chercheurs de la section, des étudiants de doctorat et de master, et de collègues français et européens permet d'assurer à ce type de séminaire une dimension harmonieuse de formation et de recherche.



Afin d'illustrer les principaux axes de recherche envisagés dans cette recherche collaborative, on peut mentionner un type de documentation privilégié qui est susceptible de faciliter la compréhension de ce que pouvait être concrètement le régime politique romain né de la période des guerres civiles du 1^{er} siècle avant notre ère et de la victoire définitive d'Auguste à Actium face au principal de ses compétiteurs, Marc Antoine. Il s'est agi de ce que l'on nomme la titulature impériale. Le principat est effectivement un modèle politique qui s'apparente à ce que l'on peut appréhender comme une république impériale pour laquelle le prince joue le rôle de protecteur, gardien des institutions et garant de la pérennité de la cité et de son espace territorial provincial. L'espace urbain de Rome et l'ensemble des cités impériales, tout comme les principales *viae* qui parcourent et structurent l'espace provincial en le quadrillant, sont autant de vecteurs d'un discours de célébration des titulaires de la *statio principis*, et donc de reconnaissance des transformations institutionnelles en cours. On peut citer en particulier les milliaires, les inscriptions dédicatoires des monuments des cités, les *tituli* des statues honorifiques, etc. Les *tria nomina* personnels et officiels du prince, les pouvoirs qui lui sont conférés (*imperium* et *tribunicia potestas*, consulat et proconsulat), mais également les vertus et qualités dont il est pourvu, tant au plan civil qu'au plan militaire (la *pietas*, les surnoms de victoires...), participent de ce message politique qui apparaît comme premier dans le processus d'identification des changements opérés à la suite des conquêtes territoriales des périodes médiane et tardive de la République. Pour le dire en un mot, la figure du *princeps* est omniprésente dans l'espace impérial, elle sature d'informations le peuple des cités, citoyens romains et pérégrins, au moyen de *monumenta* qui célèbrent l'*Imp(erator) Caesar Augustus*. Globalement, cette dimension technique des noms des princes et des modes de dénomination de leur charge semble pour le moins comme l'un des indicateurs essentiels des modalités d'appréhension et d'identification de ce « qu'était un empereur romain ». Il est aussi apparu que la prise en compte sur une très longue durée des enseignements fournis par les titulatures impériales était de nature à renforcer notre compréhension du mode de fonctionnement et de perception du principat, depuis les titulaires de la charge impériale jusqu'au peuple des cités provinciales, et ce jusqu'aux mutations de l'empire chrétien. Les formulaires épigraphiques livrent des données incomparables concernant les inflexions progressives du discours impérial privilégié durant tel ou tel règne. L'historien contemporain est le plus souvent confronté à des difficultés d'interprétation plus ou moins insolubles face à une documentation qui est loin de correspondre aux catégories plus tranchées du politique d'époques plus récentes. Il en va ainsi des ambiguïtés persistantes des sphères publique et privée qui plongent directement dans les permanences des usages républicains en matière de magistratures et de confusion des domaines de compétences. C'est pourquoi la grande majorité des inscriptions regroupées dans la catégorie des titulatures impériales ressortit à des formulaires, en usage certes dans une épigraphie officielle mais employés dans des inscriptions de nature privée ou semi-publique. Seules les constitutions impériales, par exemple celles qui sont retranscrites dans les *diplomata* militaires, peuvent être considérées à juste titre comme des documents normatifs provenant des organes centraux du pouvoir, de la chancellerie impériale, et fournissant un intitulé officiel de l'identité impériale à un moment donné.

Actions : séminaires pluriannuels, ateliers consacrés à des relectures de la documentation épigraphique, littéraire, numismatique et juridique, journées d'études à Lille et à l'étranger permettant la confrontation des approches de chercheurs plus confirmés et de jeunes étudiants (Master et Doctorat), préparation d'un projet ERC.

Outils, valorisation : Publications papier et électronique des enquêtes entreprises ; travaux coordonnés en master et doctorat.